

Pour Christine Lambert, présidente de la FNSEA «il faut aussi plancher sur la contractualisation en amont, sur des accords entre producteurs de viande et céréaliers pour lisser les prix de l'alimentation animale». «J'ai demandé un travail en ce sens ».

La loi Egalim «prévoit une contractualisation sur plusieurs années avec un coût de production garanti. Les outils sont là, il faut les utiliser.»